

Les grandes étapes de la classe de 3^e

Actions/Thèmes	Détail de l'action	Dates approximatives	Démarches de l'élève
Stage en entreprise	Les documents pour la recherche	Décembre	C'est l'élève et sa famille qui trouvent le stage (si possible en rapport le plus étroit avec le souhait d'orientation pour les élèves qui se destinent à une orientation professionnelle) Les documents déposés sur Folios (accès depuis le bureau Toutatice) et distribués aux élèves en décembre.
	La convention entre l'entreprise, le collège et la famille	A rendre au plus tard avant les vacances de février	La convention est rapportée au PP quand elle est <u>dûment signée et complétée</u> par l'entreprise et la famille. Les photocopies sont faites par le collège après signature du chef d'établissement.
	Déroulement	20,21 et 22 mars 2019	
	Le rapport de stage	Fin Mars	Cf documents dans le porte-vue Préparation en vie de classe A déposer en ligne sur Folios
	La présentation orale du dossier	5 avril	Cette épreuve est un entraînement à l'épreuve orale du DNB
Orientation	Les séances d'orientation avec la COP	Octobre	
	Les RdV individuels avec la COP	Tout au long de l'année	Rendez-vous à prendre au secrétariat par l'élève ou la famille
	La réunion avec les proviseurs de lycée	Janvier	
	Portes ouvertes des lycées	Mars-Avril	Initiative personnelle ; Prendre toutes les informations sur les types de bac et les enseignements d'exploration proposés ...
	Mini stages en lycées professionnels	Janvier-Février	Initiative personnelle ; Inscription par le collège. Le PP propose les offres de mini stage. Les élèves ayant un projet professionnel peuvent faire plusieurs stages.
	S'informer	Tout au long de l'année	Réunion Orientation mi-novembre + COP, CDI, PP, Espace Folios sur Toutatice, ONISEP, NADOZ, site internet du collège, affichage
	Orientation spécifique (bac arts appliqués STD2A, option internationale, Bachibac, Abibac, Esabac...)	Mars-Avril	Etre très vigilant sur les dates d'inscription <u>Informez le PP le plus tôt possible.</u>
Les vœux d'orientation	Les vœux d'orientation provisoires	Janvier	Avis du conseil de classe et dialogue Collège/Famille tout au long de l'année
	Les vœux d'orientation définitifs	2e quinzaine de mai	Fiche récapitulative à <u>rendre signée</u> ; délai très court.
	Résultats d'affectation	Fin juin	Consulter le site académique : www.ac-rennes.fr
Inscription lycée	Lycée de secteur : Lycée Sévigné à Cesson -Sévigné	Après affectation Fin juin	Inscription en ligne
	Autres lycées	Après affectation	Informations données en juin

	DNB blanc écrit DNB blanc oral DNB oral DNB écrit	18-19 mars 2-3 mai 14 juin 27-28 juin ?? (dates non publiées à ce jours)	
DNB	<p>L'attribution du diplôme : le diplôme national du brevet est attribué quand le total des points est supérieur ou égal à 400</p> <p>→ Le niveau de maîtrise des composantes du socle commun (400 points)</p> <p>Pour chacun des huit éléments du socle commun pris en compte, le candidat obtient :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 points pour le niveau « maîtrise insuffisante », • 25 points pour le niveau « maîtrise fragile », • 40 points pour le niveau « maîtrise satisfaisante », • 50 points pour le niveau « très bonne maîtrise ». <p>→ Les 4 épreuves de l'examen terminal (400 points)</p> <ul style="list-style-type: none"> • une épreuve orale qui porte sur un des projets menés par le candidat pendant le cycle 4 dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, ou sur un des parcours éducatifs (Parcours Avenir, Parcours d'Education Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen et Parcours d'Education à la Santé) → sur 100 points • une épreuve écrite de sciences qui porte sur les programmes de mathématiques → 100 points puis physique-chimie et/ou sciences de la vie et de la Terre et/ou technologie → 50 points • une épreuve écrite qui porte sur le programme de français → 100 points • une épreuve écrite qui porte sur le programme d'histoire, de géographie et enseignement moral et civique → 50 points <p>Les élèves ayant suivi un enseignement de latin <i>Des mentions sont octroyées :</i></p> <p>bénéficient en outre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10 points si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ; • 20 points si ces objectifs sont dépassés. <p style="text-align: right;">« assez bien » si le total des points est au moins égal à 480 ; « bien » si ce total est au moins égal à 560 ; « très bien » si ce total est au moins égal à 640.</p>		
Socle commun de connaissances, de compétences et de culture	<p>Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ; • comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ; • comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ; • comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps ; <p>Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre.</p> <p>Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen.</p> <p>Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques ;</p> <p>Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.</p> <p>Inclus dans le socle commun : les compétences dans une langue étrangère au moins (niveau A2)</p> <div style="border: 2px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; text-align: center; width: fit-content; margin: 20px auto;"> <p>Conseil de cycle = début avril Bilan définitif = début juin</p> </div>		
L'ASSR 2		19 mars	